

PARTI SOCIALISTE

Secrétariat National à la politique industrielle, aux entreprises et aux nouvelles technologies

COMMISSION NATIONALE ENTREPRISES

Groupe Socialistes d'Entreprise National Energie EDF-GDF

Séminaire du samedi 4 avril 2009

AVENIR DES GRANDES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PRIVEES

L'OLIGOPOLE PRIVE DE L'ENERGIE EN FORMATION ET LA CRISE FINANCIERE DECLAREE

Document de travail, support de l'intervention du GSEN-Energie EDF-GDF

Le secteur de l'énergie en France est à un tournant. Amorcé dès 2002, mis en œuvre par Nicolas Sarkozy, ministre des Finances puis Président de la République, il est marqué d'abord par la privatisation des recettes du secteur et l'appropriation privée des constructions publiques réalisées par EDF-GDF depuis la fin de la seconde guerre mondiale dans cette industrie. Il se matérialise dans la mise en place d'un oligopole industriel privé d'une puissance inégalée et un grand bond en arrière historique, qui rappelle en tout point les motivations et modes d'organisation de l'époque du second empire. Le drame pour la France veut que cette forme d'organisation ait déjà prouvé dans le passé son impuissance congénitale à satisfaire les besoins énergétiques de notre pays et de sa population. Il appartient aux socialistes d'indiquer les moyens pour dégager le pays de cette impasse, dont l'avenir, au-delà de la rhétorique rituelle assénée aux Français sur le sujet, continuera à révéler, jour après jour un peu plus, le chaos auquel conduit la poursuite dans cette voie éculé, s'il s n'y apportent pas leur solution.

1) L'énergie : un secteur industriel à part

Le secteur énergétique a des caractéristiques particulières, qu'il ne faut pas faire mine d'oublier pour mieux les occulter. Elles sont connues depuis longtemps et aucune rupture technologique majeure – comme ont pu l'être en leur temps le nucléaire ou la liquéfaction du gaz naturel - n'est venue changer fondamentalement les conditions de production du secteur. Il n'est pas inutile de rappeler ces spécificités, car elles constituent le socle matériel incontournable de toute décision politique et rappellent plus ou moins violemment à la réalité, à un terme plus ou moins rapproché, lorsqu'elles sont négligées, par intérêt ou par ignorance.

L'énergie est avant tout une activité à très fort contenu technologique et scientifique. Cela emporte plusieurs conséquences :

Fig N° 1 : caractéristiques économiques comparées du secteur de l'énergie en France

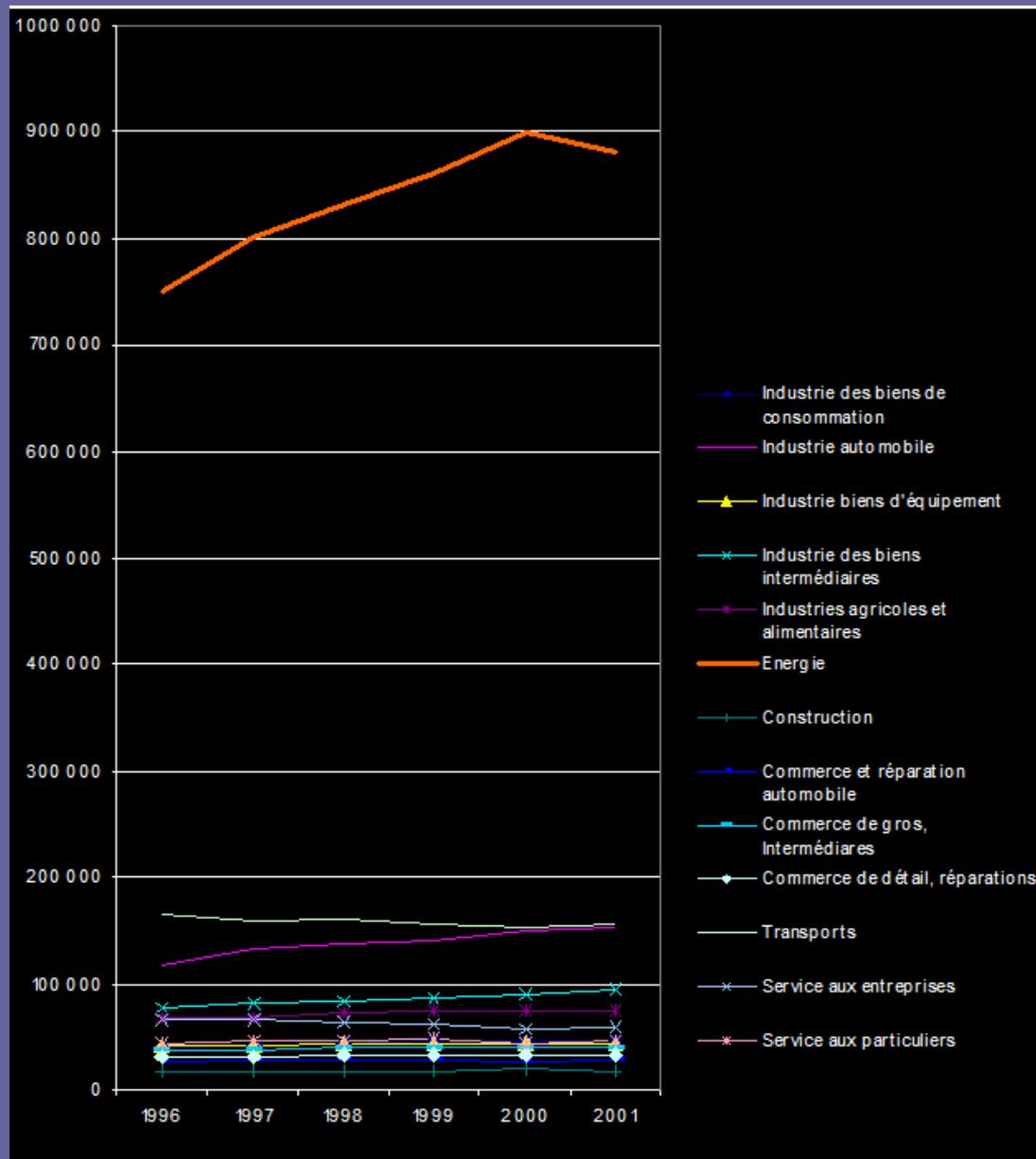
Millions d'euros INSEE 2006	CA	Investissements	Immobilisations	Charges financières/CA
Électricité, gaz, chaleur	72 296.2	6 801.7	187 620.0	17.1
Traitement et distribution de l'eau	10 403.3	713.4	10 816.2	15.1
Raffinage	59 721.0	800.4	10 662.4	11
Sidérurgie	22 431.6	825.0	12 236.0	6.1
automobile	91 099.4	3 039.9	42 176.9	5.4
Ensemble de l'industrie (hors énergie)	678 847.7	20 789.8	269 040.5	7.1

- volume énorme du capital lié à la mise en oeuvre des machines et constructions nécessaires à la production et à la transformation des matières premières énergétiques en biens utiles,
- importance de la recherche et développement nécessaire au progrès, caractère fondamental de la qualification des hommes et de la qualité des organisations de production,
- sécurité indispensable de ces installations lourdes pour les hommes qui y travaillent et pour l'environnement humain et naturel où elles sont implantées

De plus, l'électricité est un produit tout à fait singulier. Il s'agit d'un bien rigoureusement non stockable, de qualité rigide. Son élasticité au prix, comme celle du gaz, est quasiment nulle à court terme. Autrement dit, ce sont des biens dont les prix pourraient augmenter sans que leur consommation diminue. On voit bien l'attrait exceptionnel que cette prise en otage de l'utilisateur, liée à la nature technique de ce produit devenu indispensable à sa vie, peut présenter pour les prédateurs.

Fig N° 2 : intensité capitaliste en Euros/salarié des différents secteurs industriels

(ratio immobilisations corporelles/effectif salarié)



Enfin, les déplacements de l'électricité – ignorant les mœurs habituelles du transport – ne savent qu'obéir aux lois de Kirchhoff. L'électricité est un pondéreux : les lignes sont trop coûteuses (sans parler de leurs atteintes irrémédiables aux paysages, dont gens ne veulent pas) pour qu'il soit rentable d'expédier systématiquement cette forme d'énergie à de longues distances.

Cet ensemble se constitue en un système complexe, dont la structure et le fonctionnement doivent être optimisés. L'échec historique du monde de la finance et du marché, à assurer un développement harmonieux et un fonctionnement satisfaisant de cette industrie depuis son éclosion au 19^{ème} siècle, en est une conséquence. Attirés en permanence par l'énormité des capitaux et la récurrence des revenus, puisés dans les poches des usagers de l'électricité et du gaz, les acteurs financiers se sont toujours montrés incapables d'assurer les investissements nécessaires

au bon moment et au bon endroit, de promouvoir les progrès techniques possibles, et ont, au contraire, conduit les systèmes énergétiques vers des crises régulières et la spéculation. Tous les pays, ont été amenés dans l'entre deux guerres ou après la deuxième guerre mondiale, dans le respect de leurs histoires et dans le cadre de leurs fonctionnements démocratiques propres, à tenter d'isoler leurs systèmes énergétiques de l'influence de ces forces néfastes ou de les en protéger. Ainsi, Roosevelt, en 1932, a fait adopter la loi PUHCA, interdisant toute relation entre les holdings financières et les *utilities* (beau

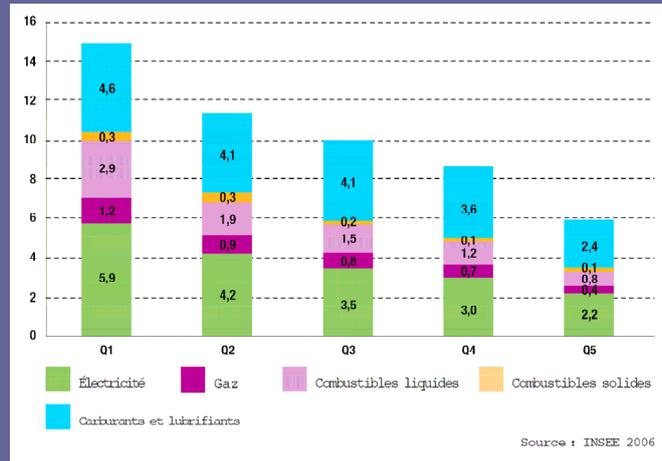
nom donné aux compagnies d'électricité et de gaz dans les états) ou la France a nationalisé en 1946 les entreprises du secteur qui avaient failli à leur mission (notamment, le secteur électrique de la Lyonnaise des eaux et de l'éclairage) et constitué l'ensemble EDFGDF.

EDF-GDF était une unité de deux entreprises, sans équivalent. Ses activités dans le gaz naturel liquéfié ou le domaine nucléaire où elle doit raisonner en dizaines, voire en centaines d'années, la distinguaient des autres entreprises, et expliquent justement le choix de la doter d'une structure différente. Ses actifs de production, très lourds en valeur absolue comme en quote-part du bilan, génèrent une part importante des charges. La traduction comptable de ses obligations de long terme est délicate, du fait de son cycle de production très long et très capitalistique et des incertitudes existant sur tous les paramètres d'appréciation de la dépense future : durée, technologie, prix, taux, etc.

Pendant plus de cinquante ans, ce mode d'organisation a donné pleine satisfaction aux Français, qui s'en sont toujours félicités. Il a permis, sans risques, d'obtenir des réussites techniques et industrielles remarquables, qui ont fait l'admiration du monde. Ainsi, du développement du gaz naturel liquéfié et du déploiement du gaz sur le territoire national, ainsi, de l'introduction de l'énergie nucléaire dans notre pays. Il a amené à l'économie nationale, à son industrie, à ses entreprises, dans les foyers, sans charges insupportables et sans danger, l'énergie nécessaire aux coûts les plus bas. Sans ponction excessive sur le pouvoir d'achat, il a assuré les conditions élémentaires d'un confort possible.

L'énergie surtout n'est pas un bien comme les autres. Les ménages les plus modestes consacrent à présent 15% de leur revenu aux dépenses énergétiques contre seulement 6% pour les plus riches. La part des dépenses énergétiques dans le revenu des ménages les plus modestes est passée de 10% à 15% entre 2001 et 2006, celle des plus riches, elle par contre, a diminué. En 2006, en France, la part des dépenses énergétiques des 20% des ménages les plus modestes est ainsi 2,5 fois plus élevée que celle des 20% des ménages les plus riches.

Figure N° 3 : dépenses énergétiques des ménages par type d'énergie selon leur quintile* de revenu en pourcentage du revenu net (hors impôt sur le revenu)



* Les 20 % des ménages les plus pauvres composent le premier quintile de la population, noté Q1. Les quintiles représentent chacun 1/5° de la population. Ils sont classés par ordre de grandeur des revenus des ménages. Ainsi le quintile Q5 regroupe le 1/5° des ménages les plus riches.

Figure N° 4 : évolution entre 2001 et 2006 des dépenses énergétiques des ménages selon leur quintile* de revenu en pourcentage du revenu net (hors impôt sur le revenu)



Après avoir été un vecteur de correction des inégalités sociales et territoriales (péréquation tarifaire, accessibilité de l'énergie pour tous...), le secteur de l'énergie contribue aujourd'hui au creusement des inégalités, ce en quoi il participe au mouvement que l'on observe au niveau global. Plus que jamais, la question énergétique est essentielle. Les dérèglements actuels, -énorme augmentation des prix, volatilité extrême-, produits directs des politiques de libéralisation qui ont été mises en oeuvre ces dernières années et qui ont conduit à des résultats diamétralement opposés à ceux qu'elles prétendaient poursuivre, obligent à remettre l'énergie au centre du discours politique. Celle-ci est un facteur essentiel de la qualité de vie. Elle conditionne souvent la possibilité de son existence même. C'est avec l'eau, la première priorité des hommes. Comme

l'eau, l'énergie peut être considérée comme un bien de première nécessité. De plus, les biens énergétiques publics produits par les grands réseaux d'infrastructures deviennent des éléments constitutifs de l'espace public, si bien que tout manquement à les fournir de façon équitable, efficace et, dans la plupart des cas, de manière apparemment si simple qu'elle en devient presque invisible, a des effets majeurs sur la perception qu'ont les citoyens de leur qualité de vie et du type de société dans laquelle ils évoluent.

2) La démolition d'EDF-GDF, le changement de statut et la privatisation-fusion de Gaz de France dans Suez-Lyonnaise des Eaux, la construction de l'oligopole privé de l'énergie : un demi-tour historique

Dans la succession des mesures de restructuration intervenues depuis le milieu des années 90, la faillite d'ENRON, et des entreprises énergétiques du même modèle aux Etats-Unis, à partir de décembre 2001 et l'échec électoral de Lionel Jospin quelques mois plus tard marquent une étape essentielle. Les années 2002-2007 qui suivirent furent émaillées en France d'une succession de mesures législatives qui, sous couvert de la création de toutes pièces d'un marché européen de l'énergie, ont été fatales au système énergétique français et ont représenté un véritable bond en arrière.

L'étape clé s'est, on ne s'en étonnera pas, déroulé sous l'égide de Nicolas Sarkozy, alors Ministre des Finances, le 9 août 2004. Disposition névralgique du projet de loi relatif au service public de l'électricité et du gaz, l'article 22 du texte entérinait le changement de statut d'EDF et de Gaz de France, d'Etablissements à caractère Industriel et Commercial (EPIC) en sociétés. Les deux entreprises étaient vouées à relever, par cet article, du droit commun des sociétés en les transformant en sociétés anonymes. Chacun savait que ce changement était le prélude à l'ouverture du capital – ce qui était effectivement annoncé et qui fut, il faut le dire, une perspective un moment caressée par certains responsables socialistes en plein cœur de la campagne présidentielle de Lionel Jospin. Chacun savait aussi, bien que le gouvernement s'en défende, Nicolas Sarkozy en tête et la main sur le cœur, que cette modification rendait la privatisation possible.

En principe, seul le seuil de 50% détenu par les capitaux privés définit la frontière entre ouverture du capital et privatisation. Mais, ce seuil relève d'avantage de la rhétorique juridique et politique que de la réalité de l'exercice de pouvoirs effectifs.

Ouvrir le capital d'une tête de groupe, comme EDF ou Gaz de France, c'est d'abord changer la logique d'ensemble de fonctionnement de l'établissement. En effet, il faut alors faire droit aux intérêts minoritaires – privés – dont la raison unique des placements est un bon retour sur investissement, donc l'apparition d'un profit, sa réalisation dans un volume qui leur conviennent et sa distribution à un niveau qui les satisfassent. Le changement de statut, avec par conséquent l'ouverture du capital, c'est

Nicolas Sarkozy, ministre de l'Economie et des Finances, le 5 avril 2004, à la centrale nucléaire de Chinon.

" Je veux décliner ces deux valeurs que sont la confiance dans la parole donnée et le respect; (...)J(e) (n') (sic) ai pas envie de mentir aux Français, je pense que cela fait trop longtemps que le débat politique souffre d'un manque, d'authenticité, d'honnêteté.

"Il n'y aura pas de privatisation d'EDF et de Gaz de France. C'est clair, c'est simple et c'est net." (répété deux fois).



Lors de l'examen à l'AN du projet de loi relatif au service public de l'électricité et du gaz et aux entreprises électriques et gazières (ouverture du capital de EDF et GDF), Nicolas Sarkozy alors ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, le 15 juin 2004 :

"Alors, vous me direz : « Qu'est-ce qui nous garantit que la loi ne permettra pas de privatiser plus tard ? La réponse est simple. Il n'y aura pas de privatisation parce qu'EDF, c'est le nucléaire, et qu'une centrale nucléaire, ce n'est pas un central téléphonique. Une telle différence de nature justifie une différence de politique. Jamais un gouvernement ne prendra le risque de privatiser l'opérateur des centrales nucléaires."

donc d'abord l'introduction inévitable de nouvelles normes de gestion qui vont réaligner les objectifs de fonctionnement et les missions du futur EDF et du futur Gaz de France sur ce nouvel axe, tout minoritaire qu'il soit. Pour les actionnaires privés de la société, alors cotée en bourse, le régime imposé du fonctionnement d'une firme, c'est de faire de « la valeur pour l'actionnaire » qui soit la plus élevée possible. C'est donc cette logique là, cette logique financière qui fait une confiance aveugle aux forces du marché, que Nicolas Sarkozy, Ministre des Finances de Raffarin, dont Jean-François Cirelli était le conseiller économique à Matignon, voulait faire entrer à la tête des deux entreprises publiques. Sous le faux prétexte dissimulateur de donner à ces entreprises les moyens de leur développement, Nicolas Sarkozy entendait, en réalité, inoculer, de façon irréversible, la culture

de la valeur pour l'actionnaire dans la gestion des deux entreprises. Enoncé de cette façon, cette visée n'était en effet pas avouable aux Français. Les arguments parallèles, plus présentables, étaient cousus de fil blanc. Le principe de spécialité aurait limité l'activité de l'EPIC, car il aurait fallu pouvoir se doter des mêmes moyens que les concurrents et, par exemple, proposer une offre multi-énergie.

L'argument du financement ensuite consistait à affirmer que l'ouverture du capital serait un élément essentiel pour doter les entreprises de fonds nécessaires à leur développement. Déjà à l'époque la bourse n'était plus, depuis plusieurs années, le moyen idéal pour opérer des augmentations de capital. Que dire aujourd'hui ?

Enfin, l'argument de la garantie de l'Etat était mis en avant : celle-ci modifierait les conditions de la concurrence et le changement de forme juridique de l'EPIC en « société » lèverait la difficulté. A observer les Etats aujourd'hui voler sans compter au secours des banques d'investissements plombées par leurs actifs exotiques et toxiques, on mesure encore mieux l'indécence de ces arguments sévèrement datés désormais.

3) Le chaos

Le secteur énergétique est une industrie lourde, à forte inertie. Cela a profité au personnel politique imposé à sa tête pour engager la démolition de ses structures fondamentales, sans en subir immédiatement les conséquences fonctionnelles qui n'apparaîtraient que plus tard. Néanmoins, le traitement infligé a été si violent que les effets apparaissent dorénavant et déjà clairement, avant même que la mémoire de la qualité des fonctionnements passés d'EDF-GDF n'ait été éteinte par le renouvellement des générations et la mise à l'écart accélérée de ceux qui les avaient portés avec succès jusque là.

Il n'est pas indispensable ici de faire la description détaillée du chaos énergétique actuel, perceptible par tous. Chaque jour qui passe apporte son élément supplémentaire. Dans les établissements, les personnels le mesurent quotidiennement et les conséquences pèsent de plus en plus durement sur eux. Dans une ambiance sociale déplorable, la résistance des salariés et de leurs syndicats doit s'exercer chaque jour, pour préserver les acquis d'un service public qui a fait ses preuves, auquel ils sont attachés et dont ils ne supportent pas la démolition morceau par morceau. Aujourd'hui, pour ne citer que cela, ERDF décide de fermer la totalité de ses sites techniques et d'accueil physique de la clientèle dans les zones rurales qui ont déjà vu partir les bureaux de poste, les hôpitaux et tribunaux de proximité. Elle le fait pour externaliser les activités de dépannage, entretien raccordement d'abonnés, petites interventions chez les clients.

Les usagers perçoivent de leur côté ce chaos dans la détérioration choquante des relations avec des structures héritières d'EDF-GDF désormais désarticulées, tandis que des démarcheurs commissionnés viennent, souvent frauduleusement, leur vanter à domicile les mérites d'une offre concurrente artificielle, au point que des maires se trouvent dans l'obligation d'interdire dans leurs communes ce genre de démarchage.

Plus généralement, bien sur, le mythe d'un marché de l'énergie, auquel même ses meilleurs propagandistes ne croyaient d'ailleurs pas, puisque leur but réel et inavouable était celui de la privatisation/ financiarisation du secteur, s'est révélé pour ce qu'il était. Il est demeuré une illusion, mais sa poursuite a fourni l'occasion de réajustements réglementaires permanents et de réorganisations successives qui traduisent à la fois l'incapacité du nouveau système à fonctionner correctement et donnent la possibilité aux puissants d'aller toujours plus dans le sens de leurs intérêts, dans une ambiance instable qui l'autorise. Ce phénomène est aggravé par la mise en place et le développement rapide d'un oligopole privé dont la

Figure N° 5 : évolution des prix de l'électricité en France (Euros/MWh)

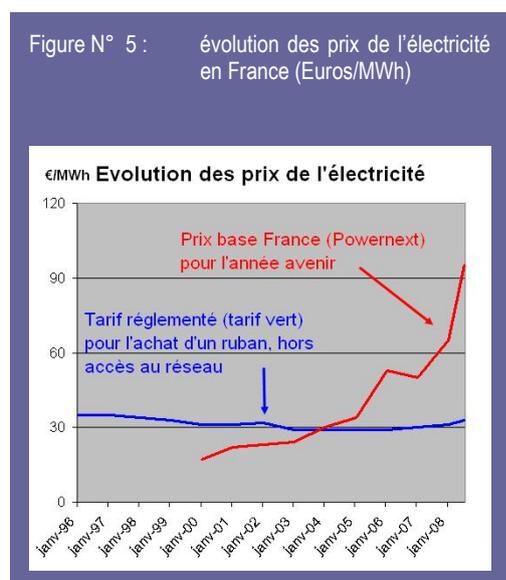
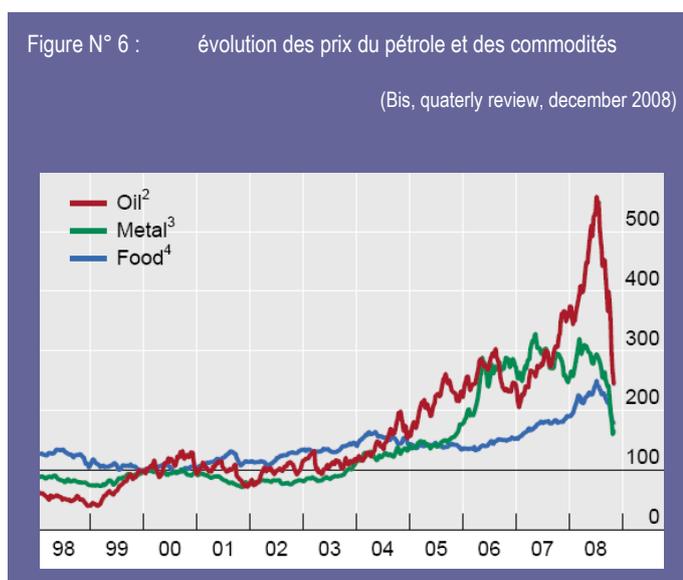
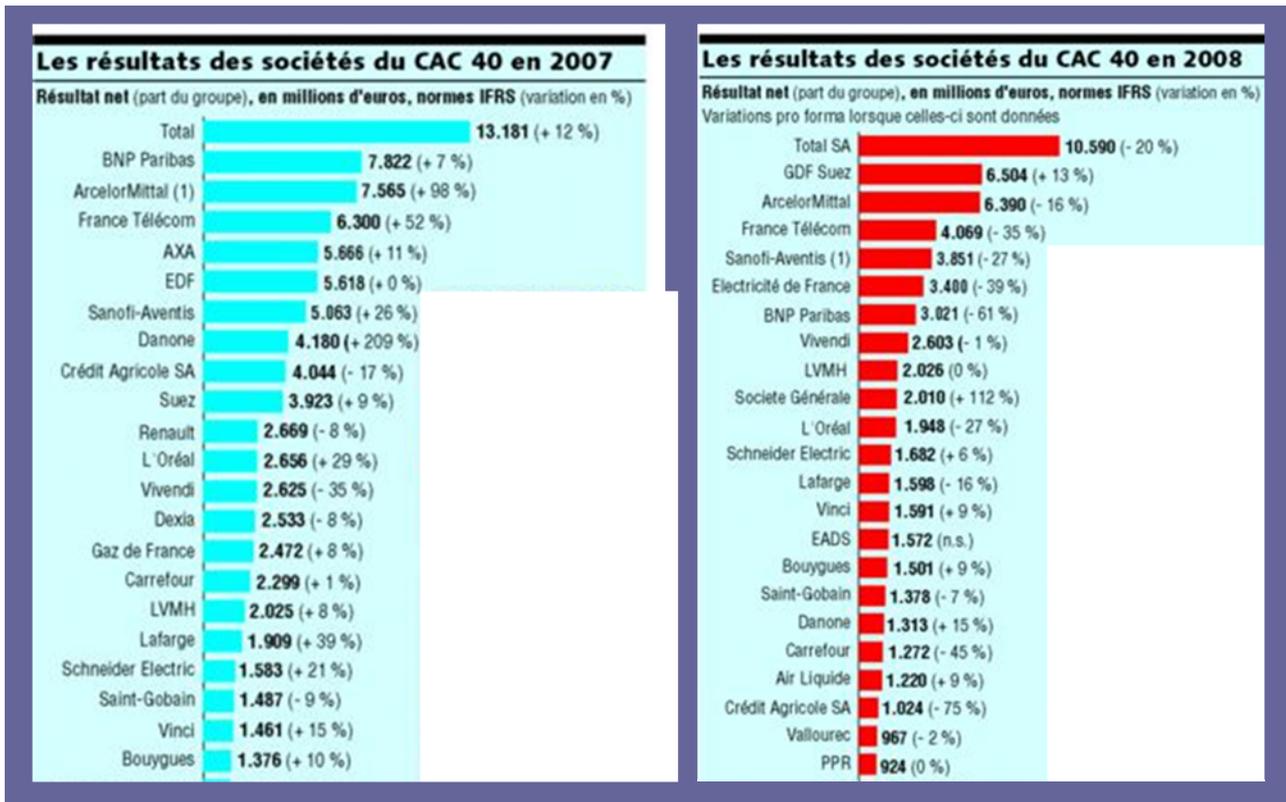


Figure N° 6 : évolution des prix du pétrole et des commodités

(Bis, quarterly review, december 2008)





puissance désormais colossale, et le statut privé, lui permet de peser sur toutes les décisions et les différents aspects de la vie publique (journaux, publicité, communication, sports, etc.). Ce même désordre apparaît sur la question des tarifs : alchimie clandestine de la détermination des tarifs du gaz, dont il aura fallu attendre la fin de l'hiver et l'engrangement des profits pendant la période de chauffe par GDFSuez pour les voir enfin baisser, travaux secrets de la Commission *Champsaur* qui tente de dépêtrer des tarifs de l'électricité qui ont perdu toute cohérence et doivent émerger d'un

écheveau de contradictions et d'intérêts, dont on ne peut douter que les plus puissants seront les mieux à même dans un tel climat d'emporter les décisions qui leur seront le plus favorables. Car, non seulement le marché ne fonctionne pas, n'existe même pas en dehors de dispositions législatives sans cesse révisées pour en fixer le cadre, mais de plus les dispositions introduites ont conduit à une formidable augmentation des prix de l'électricité, à laquelle même les plus féroces partisans de ces évolutions tentent d'échapper, en usant de tous les pouvoirs d'influence à leur disposition. Les systèmes de subventions aux énergies renouvelables ou de certificats carbone mis en place ajoutent à la confusion, en reportant in fine toujours sur l'usager la charge de développements souvent anti-économiques, opaques, où la recherche de la satisfaction d'intérêts très privés peut s'épanouir derrière de bonnes paroles, des déclarations d'intentions et la complexité de procédures soigneusement adaptées aux desiderata de *lobbyistes* de mieux en mieux introduits.

En parallèle, il faut simplement et rapidement mentionner les milliards de dividendes prélevés sur le secteur et si généreusement distribués aux actionnaires, les augmentations de salaires exorbitantes des dirigeants et de leur garde prétorienne, les auto attributions de stocks options, qui illustrent de manière si nauséabonde la façon dont "le poisson pourrit toujours par la tête" et illustre comment ce nouveau mode de gestion des entreprises du secteur

Figure N° 7 : extrait du rapport annuel 2008 de GDFSUEZ Page 222 et 223

Dirigeants mandataires sociaux de GDF SUEZ

Sur proposition du Comité des Rémunérations, le Conseil d'Administration du 29 août 2008 de GDF SUEZ, tenant compte de l'accroissement de la taille du nouveau Groupe GDF SUEZ, a décidé de réaligner les rémunérations des membres de la direction générale provenant de Gaz de France (dont celle de Jean-François Cirelli) par rapport à celles pratiquées par SUEZ, en mettant en place, dans un premier temps, un système de rémunération pour la période 2008-2009.

En outre, GDF SUEZ étant devenue un leader du CAC 40, le Conseil d'Administration a pris en considération le changement des responsabilités au sein de la Société à la suite de la fusion,

et plus précisément l'extension des responsabilités de la direction générale, et a décidé d'accorder une plus grande importance aux objectifs variables, notamment aux objectifs à court terme afférents à la fusion.

Le Conseil d'Administration a donc décidé d'augmenter la rémunération fixe du Président-Directeur Général de 8 %, soit 1,4 million d'euros par an avec effet rétroactif à la date effective de la fusion le 22 juillet 2008, ainsi que le pourcentage de son bonus cible à 120 % de la rémunération fixe, avec un plafond fixé à 150 %.

Ledit Conseil a également décidé de porter en deux étapes (22 juillet 2008 et 1^{er} janvier 2009) la rémunération fixe du Vice-Président, Directeur Général Délégué à environ 70% de celle du Président-Directeur Général. Le pourcentage du bonus cible du Vice-Président, Directeur Général Délégué est fixé à 90 % (en 2008) et à 100 % (en 2009) de sa rémunération fixe.

énergétique, en mutation rapide du public au privé, est susceptible de générer une "oligarchie" prédatrice que l'on croyait réservée à d'autres parties du monde, qui se nourrit des fruits blets du chaos qu'elle provoque elle-même et détourne les énormes ressources dégagées par ce secteur fondamental de l'économie vers des usages parasites.

Ainsi, il n'est pas interdit de voir dans ce chaos une étape programmée, et inévitable dans l'esprit de ses promoteurs, d'une transition coûteuse conduisant d'un système éprouvé, mais public, à un autre conforme à leurs intérêts privés, contradictoires en l'occurrence à l'intérêt général qu'il bafoue ouvertement.

En 2003, Marcel Boiteux écrivait dans Les Echos : "à défaut d'un marché du produit –l'électricité – c'est un **marché du capital** qui s'établit peu à peu pour partager la propriété des entreprises publiques."

Au-delà du marché de l'énergie qui a fait long feu et auquel aucune régulation bricolée supplémentaire n'est susceptible de donner une réalité, c'est donc, à l'heure de la crise financière, une autre dimension de problèmes qui est soulevée par le changement de propriété des entreprises du secteur intervenu à l'occasion de "l'ouverture à la concurrence".

4) La " financiarisation " du secteur et la crise financière actuelle

Son importance économique, le volume du capital qui y est déployé, les recettes abondantes et récurrentes que la nature du produit procure lorsque les ménages et les industriels règlent leur facture pour continuer à bénéficier de ces produits indispensables, faisaient du secteur énergétique une cible évidemment prioritaire pour l'extension de la finance globalisée et l'expansion du marché du capital à ce nouveau secteur qui avait su s'en protéger jusque là depuis l'entre deux guerres afin

Figure N° 8 : spéculation immobilière et spéculation énergétique, sur lesquelles a été assis un absurde développement du crédit ,ainsi gagé sur des valorisations spéculatives, ayant perdu tout lien avec la réalité

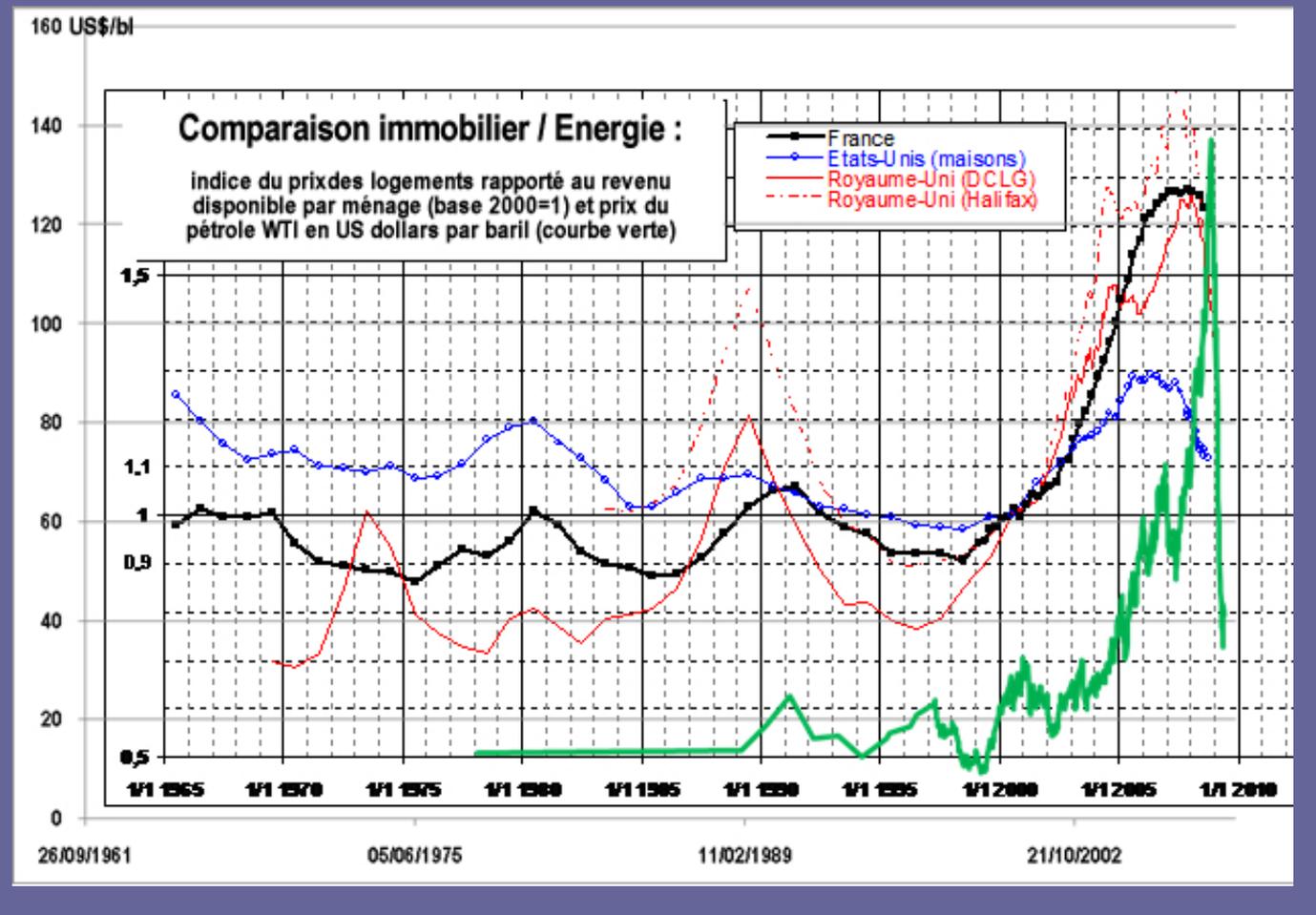
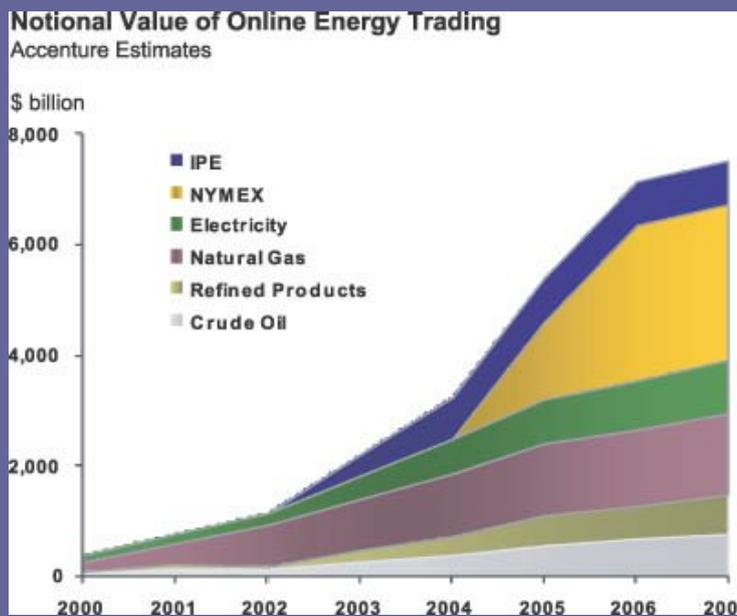
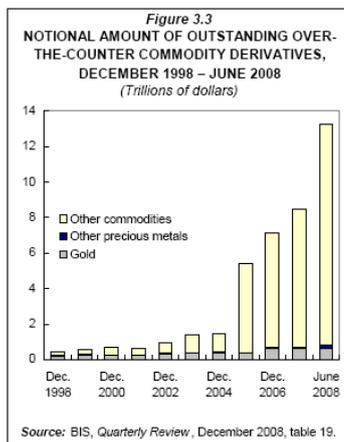
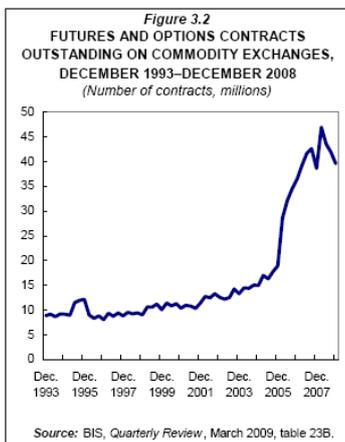


Figure N° 9 : sphère de l'économie réelle – produits de la finance globale
L'explosion de l'encours des produits dérivés "Commodités" et énergie depuis 2002 accompagne celle des prix de l'énergie

Source : Accenture, François Morin, Banque des règlements internationaux (BIS)
http://www.unctad.org/en/docs/gds20091_en.pdf

La sphère économique mondiale				
(unité : le Téra dollar, soit le millier demilliards de dollars)				
	2002	2003	2004	2005
Economie financière				
Marchés dérivés	693,1	874,3	1 152,3	1 406,9
Marché des changes	384,4	533,4	556,8	566,6
Marchés financiers	39,3	33,3	42,3	51,0
Economie réelle				
PIB mondial	32,3	37,0	41,6	44,8
Total (transactions interbancaires)	1 149,1	1 478,0	1 793,0	2 069,3



de pouvoir assurer correctement ses missions techniques et économiques.

Aussi impossible qu'elle soit, la mise en place d'une fiction de marché de l'énergie a cependant permis aux banques et aux diverses officines de *trading* d'échafauder sur ces fondements branlant les montages financiers dits innovant qu'elles affectionnent en raison de leurs rapports financiers particulièrement attrayant. Ainsi, dès les premières mesures administratives allant dans le sens de la constitution artificielle des rudiments d'un pseudo-marché, les banques sous couvert d'une protection contre les risques ont créé de toutes pièces et développé simultanément le marketing des instruments financiers dérivés qui gonfleraient leurs volumes d'affaires et leurs commissions, en faisant de l'énergie une commodité supplémentaire et en permettant d'ouvrir de nombreuses et juteuses nouvelles "tables de jeu"...

C'est le sens de la constitution par l'entreprise publique Gaz de France, sous la houlette de *Gadonneix*¹, de *Gaselys*, filiale commune avec la *Société Générale* qui s'est nourrie de ces évolutions.

L'ouverture à la concurrence promue par la Commission Européenne et ses Directives a donc formé le socle juridique qui a permis d'ouvrir une période de bouleversement sans précédent, en introduisant le *trading* dans des domaines qui y échappaient et en créant de nouveaux risques, d'ordre financier, sous prétexte de mieux gérer ceux qui sont inhérents à cette industrie (qui sont essentiellement d'ordre technique, géopolitique et économique). C'est ainsi que la finance globalisée, depuis ses bases opérationnelles de la *City* à Londres et de *Wall Street* à New York et grâce à ses relais, a pu remettre la main sur le secteur et l'asservir à ses propres objectifs.

Par ailleurs, les ouvertures du capital, suivies des privatisations lui ont permis de (re)prendre le contrôle d'un pan important de l'économie qui avait su tirer les leçons de son passé et dresser un cordon sanitaire (qu'il s'agisse des nationalisations en France ou du *Public Utilities Holding Company Act*, adopté aux Etats-Unis après la crise financière de 29), mettant sa gestion à l'abri des contraintes intéressées et destructrices du capitalisme financier.

C'est à ce double titre que l'on peut parler d'une « *financiarisation* » du secteur de l'énergie. La crise financière actuelle oblige à reconsidérer à son aune le futur du secteur de l'énergie et à prendre l'exacte mesure de la fragilisation que les

¹ P. Gadonneix, fidèle d'Alain Madelin, y exerça d'abord son talent de démolisseur, avant d'être nommé à la tête d'EDF pour y poursuivre sa tâche

restructurations imposées au secteur ces dernières années y ont introduit.

Le discours commun sur la crise financière actuelle fait de l'immobilier américain et des crédits *subprimes* le premier phénomène intervenu dès l'été 2007, initiateur du déferlement qui suivit à partir de septembre 2008. Mais, il faut bien constater que l'augmentation des prix de l'immobilier aux Etats-Unis et ailleurs, qui a servi de support au gonflement des crédits *subprime* qui tablaient sur sa poursuite sans fin, était accompagnée par une croissance similaire des prix du pétrole et des commodités, attribuée formellement à une raréfaction des ressources, mais génératrice elle aussi d'une inflation de crédits et de produits dérivés assise sur une spéculation de la même essence.

La mise en place des conditions et l'éruption de la crise du système financier se sont donc déroulées en parallèle avec une extraordinaire montée des prix des matières premières et des produits alimentaires, suivie de leur effondrement brutal au cours de l'été dernier. Quelques semaines après ce retournement, la première manifestation spectaculaire de la crise du système financier s'est trouvée être la faillite de *Lehmann Brothers*, le quinze septembre dernier. Elle a aussitôt entraîné la déconfiture de la compagnie d'électricité américaine du *Maryland, Constellation* dans laquelle l'EDF de *Gadonneix* avait déjà fortement investi au plus haut de son cours de bourse. Une foire d'empoigne, dont le monde de la finance se délecte toujours, devait intervenir alors entre le prédateur professionnel *Warren Buffet*, et une direction d'EDF instrumentalisée, riche des revenus en métropole et toute émoustillée d'une telle aventure américaine, comme l'avait déjà été, il y a peu, *Jean-Marie Messier*, assis pour sa part sur la rente française de l'eau (d'un volume inférieur à celle de l'électricité ou du gaz) et saisi par le même genre de délire (Maître du Monde, ... Champion du Monde !!!).

Mais, si la crise des *subprimes* a pu se révéler et éclater au grand jour lorsque les particuliers victimes de ces prêts n'ont plus pu les rembourser et que les banques se sont alors trouvées directement exposées, le phénomène demeure moins visible dans le domaine de l'énergie où la dissimulation du parasitisme est plus aisée. L'ajustement à la hausse des prix de l'énergie et le paiement obligatoire des factures correspondantes par les usagers permettent d'accommoder dans ce cas le phénomène. Les discours sur la rareté des ressources, l'effet de serre ou les conflits d'ordre géopolitiques permettent de construire les argumentaires plus ou moins oiseux qui viennent justifier ces hausses de prix et ces ponctions toujours plus importantes sur le pouvoir d'achat des ménages. L'échafaudage financier ainsi bâti sous couvert de l'introduction fictive de la concurrence et de la poursuite du mirage d'un "marché européen de l'énergie", frauduleusement assimilé à une "Europe de l'Énergie", demeure ainsi caché. Mais, il parasite un secteur clé de l'économie réelle et le gangrène, le soumettant aux seuls fonctionnements de la finance globalisée dans tous ses segments désormais interconnectés et dont nul, y compris parmi ses créateurs, n'est capable d'analyser par quels maillons de cette chaîne la crise financière ouverte se poursuivra. Si cette financiarisation peut ainsi se dissimuler dans un maquis toujours renouvelé de règlements, de directives, de remèdes, de formules tarifaires, de création de certificats, de stocks options, de dividendes, toutes ces mesures, instables, en révision permanente, se traduisent immanquablement in fine par un prélèvement toujours plus important sur l'économie réelle et en définitive sur le pouvoir d'achat.

Plus grave encore, elle oriente la gestion du secteur sur les propres objectifs de la finance globalisée, à savoir celui du profit, donc de la rentabilité maximale du capital investi, qui fait qu'elle n'a aucun intérêt objectif à assurer les bons investissements susceptibles de répondre aux besoins énergétiques de la collectivité et de l'humanité. On ne peut lui en vouloir. C'est sa raison de vivre. Nous sommes donc en train de revivre le même drame que celui qui s'était déjà noué dans la première partie du vingtième siècle où le secteur énergétique, pour la même raison de soumission à la finance, s'était déjà retrouvé dans l'impossibilité d'accomplir la mission économique qui lui est dévolue et avait du être nationalisé en France, avec le succès que l'on sait. C'est la même **dé-financiarisation** du secteur qui s'impose aujourd'hui, comme une nécessité impérieuse en pleine crise financière ouverte déclarée avant qu'il ne soit trop tard et que des dégâts irrémediables ne soient faits.

Un sondage, réalisé en mars dernier à la demande de députés et responsables travaillistes ([Guardian du 11 mars 2009, PhoneBus](#)), au Royaume-Uni, où Mme Thatcher, la première en Europe il y a vingt ans, impulsa ce type de politique d'introduction de la concurrence, vient de montrer que les Anglais souhaitent que leur gouvernement se soucie plus de protéger les emplois (87%) que de renflouer les banques. Plus des trois quarts (77%) affirment, également, qu'ils souhaitent que les "*Utilities*", les entreprises du service public de l'eau, de l'électricité et du gaz, soient **renationalisées**. C'est la **réponse de bons sens**, à une question qu'on se garde généralement bien de poser, ... de peur de l'entendre !

C'est, en dépit du rouleau compresseur mis en place, en particuliers depuis la fin juillet 2008 et la privatisation-fusion de *Gaz de France dans Suez-Lyonnaise des Eaux-Electrabel*, par *Sarkozy* et les oligarques, la seule perspective raisonnable et positive qui puisse être ouverte en France, face au chaos énergétique qui s'installe et aux menaces qui se précitent chaque jour un peu plus. Elle s'impose d'autant plus, que placés face à leur propre échec désormais patent, ils sont tentés d'aller toujours plus loin, plus vite et plus fort, pour faire du passé table rase et empêcher surtout définitivement tout retour en arrière, qui les priverait de ce qu'ils ont acquis ...pour eux-mêmes. **Au-delà du service public de l'électricité et du gaz, c'est bien à l'évidence de salut public qu'il s'agit désormais. L'histoire a montré que, seuls des établissements publics, étaient capables de l'assurer en toute efficacité technique et économique, en sécurité et en transparence.**